

## LICENCE 2

### **CONVOCATION AUX EXAMENS DE MAI - JUIN 2018**

Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants régulièrement inscrits administrativement à l'Université et pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques.

Les Epreuves auront lieu au Centre René Cassin – 17 rue Saint Hyppolyte – 75013 - Paris  
 Métro : Gobelins. Bus : 91, 83, 21 Glacière ou Berthollet Port Royal

#### **Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites**

- Présentez-vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 30mn pour les épreuves d'1heure et après 1heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre tous appareils numériques et de les mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

*Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur numéro étudiant.*

*A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.*

**ATTENTION:** Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants qui bénéficient d'un tiers temps. **Se faire connaître au secrétariat avant le 07 avril 2018, par mail à:**

**[cavdeug2@univ-paris1.fr](mailto:cavdeug2@univ-paris1.fr)** en précisant les matières qu'ils désirent passer.

### **ECRITS DES SEMESTRES 3 ET 4**

#### SEMESTRE 3

Droit Civil S3	Vendredi 25 mai	09h30 à 12h30	Amphi I
Droit administratif S3	Vendredi 25 mai	14h30 à 17h30	Amphi I
X	X	X	X
Droit pénal	Lundi 28 mai	09h30 à 10h30	Amphi I
Histoire des idées politiques	Lundi 28 mai	11h30 à 12h30	Amphi I

## SEMESTRE 4

AMPHI 1 : ETUDIANTS DE LA LETTRE « A » à la lettre « K »

AMPHI 2 : ETUDIANTS DE LA LETTRE « L » à la lettre « Z »

Droit civil S4	Lundi 28 mai	14h30 à 17h30	Amphi I et II
Droit administratif S4	Mardi 29 mai	09h30 à 12h30	Amphi I et II
Droit Fiscal	Mardi 29 mai	14h00 à 15h00	Amphi I et II
Procédure Pénale	Mercredi 30 mai	09h30 à 10h30	Amphi I et II
Droit des Affaires	Mercredi 30 mai	11h30 à 12h30	Amphi I et II

### DOCUMENTS AUTORISES :

Document autorisé :

Droit civil : code civil Dalloz ou Litec non annoté. Ne sont pas autorisés le code Dalloz Expert ou le Mégacode Dalloz

Autres matières : aucun document n'est autorisé

### Rappel du règlement de l'examen :

- Toute défaillance à une matière fait obstacle à l'admission finale.

En cas d'échec ou de défaillance à la session de mai/juin :

- Toutes les notes égales ou supérieures à la moyenne restent acquises pour la session de rattrapage.

- Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la session de mai/juin restent acquises pour la session de rattrapage.

- Toutes les notes inférieures à la moyenne, d'une unité d'enseignement non validée dans un semestre non validé à la session de juin, devront être repassées à la session de rattrapage.

**Les étudiants qui ont passé des épreuves du semestre 3 au délestage ne peuvent pas les repasser durant cette session. Ils pourront les repasser au rattrapage en septembre.**

**Les étudiants inscrits en qualité d'AJAC 1 ou équivalence L1 doivent consulter la convocation de L1 pour connaître les dates des matières qu'ils doivent présenter.**

<b><i>ORAUX DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SEM.3 ET SEM.4</i></b>
---

Les changements de jurys ne seront pas autorisés.

Les étudiants sont invités à se présenter **dès le début des horaires de convocation** pour **s'inscrire** sur des **listes de présence** sous peine de ne pas être interrogés.

Les oraux se dérouleront au Centre René Cassin dans la salle de lecture.

L'oral de l'Espagnol se déroulera en salle 09, le mardi 05 juin de 10h30 à 12h30 et reprise à 14h.

L'ordre de passage se fera par ordre alphabétique.

Oraux sem.3 : Finances publiques + Droit civil des biens

Oraux sem.4 : Economie monétaire + Anglais

DATES	Finances Publiques	Droit des biens	Economie Monétaire	Anglais
<u>Lundi 04 juin</u>	Semestre 3		Semestre 4	
9h30	ABD à BEL	ABD à BEL	CAS à DHE	CAS à DHE
14h00	BEN à CAR	BEN à CAR	DIB à GIS	DIB à GIS
<u>Mardi 05 Juin</u>				
9h30	CAS à DHE	CAS à DHE	ABD à BEL	ABD à BEL
14h00	DIB à GIS	DIB à GIS	BEN à CAR	BEN à CAR
<u>Mercredi 06 Juin</u>				
9h30	GOB à JAU	GOB à JAU	JDA à LEN	JDA à LEN
14h00	KAB à LET	KAB à LET	LEP à MAS	LEP à MAS
<u>Jeudi 07 Juin</u>				
9h30	JDA à LEN	JDA à LEN	GOB à JAU	GOB à JAU
14h00	LEP à MAS	LEP à MAS	KAB à LET	KAB à LET
<u>Vendredi 08 Juin</u>				
9h30	MAU à PHA	MAU à PHA	PIC à SEK	PIC à SEK
14h00	SEM à TIM	SEM à TIM	TOM à ZUC	TOM à ZUC
<u>Lundi 11 juin</u>				
9h30	PIC à SEK	PIC à SEK	MAU à PHA	MAU à PHA
14h30	TOM à ZUC	TOM à ZUC	SEM à TIM	SEM à TIM

Les résultats seront communiqués : **Vendredi 06 juillet 2018 à partir de 14heures.**

Les étudiants consulteront les résultats sur le site de Paris 1

(Activer votre messagerie <http://malix.univ-paris1.fr> et <http://www.univ-paris1.fr> rubrique étudiants puis résultats en ligne et résultats aux examens).

### **CONSULTATION DES COPIES :**

Les étudiants qui souhaitent consulter leur (s) copie (s) pourront le faire après la publication des résultats.

Droit civil les obligations : Lundi 09 juillet 2018 de 14h

Droit administratif : Semestre 3 et 4 Mardi 10 juillet 2018 de 14h

Responsabilité civile : Mercredi 11 juillet 2018 de 9h30

**Ils sont priés de s'inscrire en envoyant un mail à [cavdeug2@univ-paris1.fr](mailto:cavdeug2@univ-paris1.fr) en précisant leur nom, prénom et la matière concernée.**

Le 12 Mars 2018  
Scolarité de licence 2